

# Chapitre 1

Lors d'une consultation chez un ophtalmologue au centre hospitalier, Corinne, accompagnée de sa maman Nadine, s'installe dans une des salles d'attente et patiente. Il y avait deux salles d'attente : une pour l'urologie et l'autre pour l'ophtalmologie. Les patients étaient appelés en fonction de leur rendez-vous. Les spécialistes avaient pris un peu de retard, mais les patients prenaient leur mal en patience. Sauf un jeune homme d'une trentaine d'années, qui était particulièrement agité, qui interpellait les personnes en attente pour savoir à quelle heure elles avaient rendez-vous. Il prétextait de gros problèmes de santé, de plusieurs rendez-vous, ajoutait qu'il était en France seulement depuis un mois. À bout de patience, une des secrétaires intervient auprès de ce patient en demandant :

« Monsieur, arrêtez d'importuner les autres patients.

— Je suis malade, j'ai besoin d'un médecin.

— J'ai entendu, monsieur. Comment vous appelez-vous ?

— Monsieur Amédée Amamaou.

— Avez-vous rendez-vous ?

— Non, je suis venu la semaine dernière. J'ai vu un toubib car je pisse mal.

— Mais le médecin vous a examiné. Il vous a demandé de faire une prise de sang et une analyse d'urine. Il vous a conseillé de boire beaucoup. Quand vous aurez fait ce qu'il vous demande, vous prendrez un autre rendez-vous.

— Mais j'ai mal, il faut faire quelque chose.

— Monsieur, le médecin a besoin que vous ayez fait vos examens afin qu'il puisse vous soigner correctement.

— Qu'il aille se faire foutre avec ses examens de merde !

— Soyez correct. »

Au même moment un médecin sort de sa consultation avec un autre patient, et entend les propos de ce jeune homme surexcité. Il s'approche du patient en lui disant :

« Modérez vos paroles, monsieur.

— C'est vous le toubib ?

— Oui je suis le docteur, que se passe-t-il ?

— J'ai mal quand je pisse.

— Je suis ophtalmologue, je m'occupe des yeux.

— Et alors, vous êtes docteur. Alors soignez-moi !

— Mais monsieur, je viens de vous dire que je soigne les yeux !

— Ça me brûle quand je pisse. »

La première secrétaire, qui avait interpellé monsieur Amédée Amamaou, explique au médecin que ce patient avait des prescriptions pour des examens et visiblement il ne les a pas faits.

À cet instant un urologue, le docteur Boukaman, passe dans le couloir pour accueillir son patient suivant, voit son confrère avec ce jeune homme particulièrement nerveux, s'avance vers lui et lui dit :

« Vous êtes venu la semaine dernière, rappelez-moi votre nom de famille ! »

— Amamaou.

— Oui, je me souviens de vous.

— J'ai mal quand je pisse.

— Monsieur, avez-vous fait les examens demandés !

— Non.

— Et pourquoi ?

— Ça sert à rien.

— Si monsieur, ça sert ! Afin de connaître les causes de vos problèmes de santé.

— De toute façon, j'ai mis votre papier à la poubelle.

— Ce papier, c'est une ordonnance. Si vous ne voulez pas vous soigner, vous n'avez rien à faire ici. Je vous demande de ne plus importuner les patients. Suis-je clair ? »

À la suite du discours très musclé du médecin, monsieur Amédée Amamaou quitta la salle d'attente en disant :

« Vous allez entendre parler de moi. »

En ressortant, il claqua si fort la porte que la petite Corinne sursauta et pleura ; sa maman la prit dans ses bras afin de la réconforter.

Les consultations se sont poursuivies dans un climat plus serein, il n'y avait pas que la petite Corinne qui était choquée, mais d'autres patients étaient partis devant les propos de ce jeune homme. Ils avaient été gênés par son attitude vulgaire et menaçante à leurs yeux. Les salles d'attente se vidaient petit à petit et un employé de propreté commença l'entretien des locaux. Il était presque dix-huit heures, alors que le dernier patient du docteur Boukaman, David Martin, s'appropriait à prendre la porte de sortie. Cet ultime patient entendit un cri venant des toilettes. David s'y rendit aussitôt et découvrit le corps d'une dame d'une soixante d'années sans réaction. Elle avait des traces au cou comme si son agresseur avait voulu l'étrangler. Le patient David essaya de porter secours à cette dame dont le pouls était bien perçu. Il appela à l'aide. Un médecin vint immédiatement sur place ; entre temps Madeleine reprit ses esprits, choquée par cette agression et ne comprenant pas ce qui lui arrivait. La police fut prévenue, les deux médecins présents décrivirent leur après-midi. Les éléments que les professionnels de santé procuraient aux forces de l'ordre ont apporté certaines réponses. La sexagénaire a pu donner une description très sommaire de son agresseur, ce dont elle est sûre : « C'est une femme. » Devant une telle affirmation, les deux médecins étaient dans le brouillard. Les enquêteurs avaient un début de piste sans oublier ce jeune homme perturbateur de l'après-midi dont ils avaient récupéré les cordonnées. Il ne tarda pas à être convoqué à la gendarmerie. Mais visiblement la tâche pour retrouver monsieur Amamaou semblait compliquée puisque l'adresse et le téléphone étaient faux. Les forces de l'ordre se retrouvèrent dans un terrain vague, isolé de tout et, d'après les premières constatations, il semblerait que l'endroit serve à un champ de tir car le sol était parsemé de douilles et de boîtes de conserve. Des panneaux fabriqués à la six-quatre-deux étaient détruits, pulvérisés, certainement à cause de la violence des tirs à répétition. Leurs découvertes ne s'arrêtaient pas à de simples douilles, mais plutôt à des morceaux de corps un peu dispersés à chaque endroit. Et c'est un jeune policier qui fit la terrible découverte. Pour sa première enquête, il était servi ! Il garda

son sang-froid et resta très professionnel malgré la situation qui prenait de l'ampleur par l'importance des nombreux corps déchiquetés par les animaux qui avaient senti la chair fraîche. Il était impossible de savoir depuis quand ces corps étaient là, tellement la décomposition était à un stade très avancé. Seule l'autopsie pourrait donner des éléments concrets. Au moment où les policiers s'apprêtaient à quitter les lieux, ils entendirent à quelques pas d'eux des cris qui semblaient provenir d'une caravane abandonnée, camouflée par des feuillages. Vraisemblablement elle servait de planque. Aussitôt les gendarmes arrêtrèrent les moteurs de leurs véhicules et se dirigèrent en direction de cette habitation insalubre. La carrosserie était rouillée, les pneus étaient usés jusqu'à la corde, la porte était fermée avec deux cadenas. Arrivé sur place rapidement, le capitaine Laurent demanda à un de ses hommes d'aller chercher le coupe-boulon afin de couper les deux cadenas. À leur grande surprise il y avait deux jeunes femmes d'une vingtaine d'années, vivantes mais dans un piteux état. À la vue des gendarmes elles ont répété plusieurs fois : « Ne nous faites pas de mal, on fera tout ce vous voulez ! »

Les forces de l'ordre les rassurèrent, une gendarmette leur parla et ces femmes se mirent à parler d'un homme noir, d'une trentaine d'années. Au fur et à mesure que les deux rescapées racontaient leurs déboires, les gendarmes s'apercevaient qu'il y avait beaucoup de similitudes avec ce jeune qui était venu à la consultation en service d'urologie à l'hôpital. Amédée Amamaou était un personnage bien mystérieux aux yeux des policiers ; tout ramenait vers lui. Mais ce qui intriguait les gendarmes, c'était Madeleine, la dame qui s'est fait agresser dans les toilettes de l'hôpital. Elle resta en observation quelque temps au centre hospitalier et elle put expliquer aux enquêteurs que depuis quinze jours elle avait l'impression d'être épiée, qu'on la suivait dans la rue. De plus sa femme de ménage lui posait toutes sortes de questions qui l'inquiétaient.

« Vous donnez votre sang, tout le temps ?

— Vous pensez donner vos organes ?

— Vous avez une assurance-vie ?

— Vous touchez votre retraite à quelle date ?

— Vous gardez beaucoup de liquide chez vous ?

— Vous pensez changer de banque, je peux vous aider. »

Les gendarmes restaient sans voix, et suggèrent à cette dame de ne plus avoir de contact avec sa femme de ménage. Pour eux cette personne n'est pas honnête. Ils convoquèrent immédiatement madame Valérie Duval, l'aide-ménagère de Madeleine. En arrivant, cette femme d'une quarantaine d'années était nerveuse et se demandait pourquoi il fallait qu'elle se présente à la gendarmerie. Les enquêteurs rentrèrent directement dans le vif du sujet :

« Êtes-vous l'aide-ménagère de madame Dupont ?

— Oui.

— Où étiez-vous l'après-midi du lundi 14 décembre ?

— Chez ma fille qui habite de l'autre côté de la ville, près de la gare Saint-Charles.

— Pourquoi toutes ces questions ? »

Les gendarmes se gardèrent bien de parler de l'agression de Madeleine au centre hospitalier, et poursuivirent leur interrogatoire :

« — Depuis quand êtes-vous l'aide-ménagère de madame Dupont ?

— Deux ans bientôt.

— Votre employeur se plaint que vous lui posez toutes sortes de questions indiscretes.

— Pas du tout, il est normal que je me préoccupe de son quotidien.

— Ah oui ! » dit le capitaine Laurent, et il énuméra toutes les questions posées. Valérie changea de comportement, répondit agressivement aux gendarmes :

« Ce n'est pas votre problème... »

— Si madame, quand une personne se fait agresser, c'est notre problème !

— Mais j'ai rien fait !

— Pourquoi êtes-vous nerveuse si vous n'avez rien à voir dans l'agression de madame Dupont ? Je vous conseille de parler, de soulager votre conscience. »

Au bout de presque deux heures d'interrogatoire, Valérie lâcha le morceau, vida son sac en expliquant qu'elle avait exécuté des

ordres d'un homme qu'elle avait rencontré lors d'une soirée donnée chez elle. Cet inconnu pour elle était un ami d'enfance de son compagnon. Valérie enchaîna :

« Au début notre but était de soutirer le plus d'argent possible aux personnes âgées. Mais Fabien, l'ami d'enfance, devenait de plus en plus gourmand car il avait d'énormes dettes de jeux. Cela je l'ai appris bien plus tard. »

L'adjudant Duplant rétorqua :

« C'est donc vous qui avez agressé madame Madeleine Dupont ?

— Oui, cette vieille folle avait compris mon manège. Mes questions un peu trop rentre – dedans l'inquiétaient. Elle était devenue méfiante au point de demander une autre aide à la personne. J'ai fait part de la situation à mon compagnon, qui s'est empressé de le dire à Fabien. Ça risquait de faire foirer tout leur plan. Je savais à quelle heure le personnel de propreté démarrant son travail. Alors je me suis cachée dans les toilettes des hommes quelques minutes. Cela n'a pas été long car je connais les habitudes de cette vieille bique. J'avais disposé deux petits miroirs. De ce fait je voyais les allées et venues des personnes. Quand l'autre est arrivée aux toilettes des dames, je suis sortie de ma planque, je l'ai prise par derrière, je lui ai serré le cou avec mon foulard. Mais la vieille s'est mise à crier. J'ai pris la fuite de peur d'être prise en flagrant délit.

Le capitaine Laurent demanda :

« Pourquoi vous avez-nous menti ?

— J'avais peur de retourner en prison pour escroquerie. »

L'adjudant-chef Florence lui répondit :

« Vous y retournerez. Une fois ne vous a pas suffi ?

— Non, ce n'est pas possible ! Je ne veux pas y aller.

— Il est 15 h 25. Je vous place en garde à vue. C'est le procureur de la République qui statuera sur votre cas. En sachant que vous êtes récidiviste, je doute qu'il soit calmé avec vous ! »

L'adjudant-chef Florence était particulièrement agacée par cette enquête dont leurs investigations revenaient toujours vers cet homme Amédée Amamaou. Dans la même après-midi il convoqua

Daniel Durand, le compagnon de Valérie, qui arriva à la gendarmerie en sifflotant comme s'il était un habitué des lieux. C'est l'adjudant-chef Florence qui le reçut en personne.

Daniel entama :

« Une gonzesse ! Tu ferais mieux d'aller faire ta soupe !

— Monsieur Durand, mesurez vos paroles. Nous n'avons pas gardé les cochons ensemble. »

Devant la fermeté de l'adjudant-chef, Daniel devient doux comme un agneau et comprit qu'il avait affaire à une femme de poigne.

« Où étiez-vous dans l'après-midi du lundi 14 décembre ?

— Avec mon pote Fabien. On s'est tapé quelques bières en regardant un match de rugby.

— Êtes-vous resté toute l'après-midi avec lui ?

— Oui, ma compagne était là !

— Vous mentez, monsieur Durand.

— Cette salope a tout dit, je lui avais dit de la fermer. Il y avait un bon paquet d'oseille à se faire. »

Au même moment l'adjudant-chef demanda à un de ses hommes d'aller chercher Valérie Dupont pour une confrontation surprise. Elle et ses hommes espéraient avoir des éléments concrets car jusqu'à présent la situation était floue. Seuls points positifs : l'agression de Madeleine et un suspect Amédée Amamaou. Quand Valérie arriva les mains menottées dans le bureau, elle était tétanisée comme si elle avait subi des violences de la part de son compagnon. Daniel rigolait de cette situation, à croire que pour lui la femme était un objet. L'adjudant-chef Florence n'apprécia pas l'humour du compagnon de Valérie. Il prenait ses actes avec une légèreté déconcertante qui faisait monter la mayonnaise aux enquêteurs. Ces derniers avaient l'impression de perdre leur temps car l'enquête n'avait guère avancé. Valérie et Daniel se regardaient avec un air complice, puis le compagnon prit la parole le premier :

« Ma chérie, on était ensemble le 14 décembre. Il y avait Fabien, tu te rappelles ?

Valérie répondit avec une voix tremblante, comme si les mots n'arrivaient pas à sortir, tellement elle était terrorisée face à Daniel :  
« Non, le 14 décembre j'étais en train d'agresser madame Dupont dans les toilettes de l'hôpital.

— Putain, je vais te bomber » dit Daniel tout en se levant de son siège.

L'adjoit Duplant intervint et fit rasseoir Daniel qui résista quelques secondes, puis se calma. Il comprit que tous deux avaient été manipulés par son soi-disant pote d'enfance. Il demanda pardon à sa compagne qui restait de marbre devant lui.

« Votre pote Fabien, où peut-on le trouver ?

— À la gare Saint-Charles. Il y va deux fois par semaine pour réceptionner ses colis. Le reste du temps il va au casino, aux champs de courses. C'est un flambeur.

— Quel genre de colis réceptionne-t-il ?

— Des filles. Il passe des annonces sur des sites de rencontres. Il leur fait miroiter la belle vie et elles finissent sur les trottoirs. Sa soif d'argent est très importante donc ces jeunes femmes sont obligées de faire de nombreuses passes chaque jour afin de couvrir ses dettes, qui se montent à plusieurs milliers d'euros.

— Pourquoi vous êtes-vous laissé entraîner ?

— Je suis sans travail et pour moi c'était de l'argent facile. S'attaquer aux personnes âgées, profiter de la naïveté de ces jeunes femmes, pour moi c'était un jeu. Fabien avait de bons arguments alors j'ai foncé. De plus il m'avait posé quelques questions sur ma copine. Quand il a su qu'elle avait fait de la prison pour escroquerie, il s'est frotté les mains, comme s'il avait trouvé son pigeon pour cette sale besogne.

— Et vous, mademoiselle Duval, pourquoi avez-vous accepté cette situation ?

— J'avais envie de changer de vie, mais c'est compliqué quand vous avez quitté l'école à seize ans sans diplôme. Je n'avais pas vraiment de soutien de mes parents car l'alcoolisme régnait en maître parfois chez nous. Ils sont décédés l'été dernier.

— Malgré votre vie précaire, le procureur de la République saura que vous êtes une récidiviste et la peine de prison sera longue.

— Mon compagnon, que risque-t-il ?

— Il y a complicité. Et en plus il a un casier judiciaire long comme mon bras : viol, cambriolage, violence et agression sur des femmes, dois-je continuer ? » demanda l'adjudant-chef Florence.

— Non, à vouloir une autre vie, je me suis mise dans un merdier toute seule. »

Les deux protagonistes se retrouvèrent en garde à vue. Les enquêteurs étaient assez satisfaits de leur journée. Il fallait qu'ils remontent le réseau, car Daniel et Valérie étaient des pions jetés dans la basse-cour. Ils firent une perquisition chez les deux pigeons. Les gendarmes retrouvèrent des cartes bancaires volées, des objets de luxe qui ne correspondaient pas du tout au train de vie du couple. Dans le recoin d'un placard, des liasses de billets étaient emballées dans du papier journal. Daniel et Valérie devront s'expliquer sur la provenance de cette grosse somme d'argent. La concierge de l'immeuble était présente en tant que témoin de la perquisition ; elle expliqua aux enquêteurs que le couple vivait bizarrement. Elle précisa qu'ils avaient deux enfants qu'on leur avait enlevés pour mauvais traitements. Parfois elle se sentait obligée de leur donner à manger en cachette, tellement ils étaient maigrichons. Une fois leur père l'a vu et il m'a frappée du poing en pleine figure. Leur mère travaillait mais depuis quelque temps j'ai vu du changement.

« Quel changement ? demanda l'adjudant Duplant.

— Il y avait beaucoup d'allées et venues, surtout en fin de journée. Ils transportaient régulièrement plusieurs sacs de voyage, au moins trois fois par semaine. De plus il y avait des odeurs de renfermé, de pourritures et il y avait du sang sur le tapis devant leur porte.

— Surveillez-vous vos voisins ? demanda l'adjudant-chef Florence.

— Pas du tout, mais ces voisins-là ne sont pas discrets. Et en plus, le lundi, le jeudi et le samedi ils déplacent tous les conteneurs de l'immeuble. Je mets presque une heure et demie pour les remettre en place. Les premiers temps, j'ai pensé à des gamins, car dans le quartier, nous avons des bandes de jeunes qui ont des motos certainement débridées. J'avais des doutes sur eux, donc j'ai surveillé et de nombreux locataires sont venus me voir à cause des incivilités de ces gens-là. Donc j'ai fait mon travail. Autre chose : il

y a trois jours j'ai retrouvé du sang sur le côté d'un conteneur et quand je l'ai ouvert, j'ai retrouvé un bras complet. C'était horrible !

— Avez-vous averti la gendarmerie de cette découverte ? Demanda l'adjudant-chef Florence.

— Non.

— Et pourquoi ? renchérit l'adjudant Duplant.

— Pour la simple raison que je ne voulais pas avoir des problèmes avec la police, car j'ai un fils en prison pour conduite en état d'ivresse. Il a pris des choses qui font planer. À cause de lui, une jeune fille de seize ans est handicapée à vie. Ses parents demandent une pension à mon fils qu'il est incapable de donner. Alors je sous-loue mes appartements pour avoir un peu plus d'argent.

— Savez-vous que vous êtes dans l'illégalité ?

— Oui, je le sais bien, mais les parents de cette petite ont besoin de cet argent car certains soins ne sont pas pris en charge en totalité par l'assurance.

L'adjudant-chef Florence ajouta :

— C'est bien regrettable pour cette jeune fille, mais votre fils aurait dû réfléchir avant de prendre des stupéfiants et de l'alcool au volant. Vous allez venir à la gendarmerie faire votre déposition, et je vais envoyer les gendarmes de la scientifique. Je vous conseille fermement d'arrêter immédiatement vos sous-locations.

— Mais les parents de cette petite comptent sur moi.

— Donnez-nous leurs coordonnées, nous prendrons contact avec eux. »

Encore une journée bien remplie pour la brigade de Marseille. Il y avait beaucoup d'éléments troublants autour de cette enquête. Chaque morceau du puzzle était disparate. À mesure que les enquêteurs avançaient dans leur recherche, ils se retrouvaient avec des nouvelles pistes. Après des mois de filature, ils ont pu mettre fin au business de Fabien, l'ami d'enfance de Daniel. Il a donné du fil à retordre aux gendarmes qui doivent la réussite de leur enquête à Nadine Bouquet, une jeune femme de vingt ans qui s'était emmourachée de Fabien lors d'une rencontre dans la brasserie du 14<sup>e</sup> arrondissement où elle travaillait comme serveuse depuis trois ans. Au début « ça roulait », comme elle le raconte aux gendarmes :

Fabien était gentil, serviable, élégant. Sa démarche Aldo Macho me faisait rire, il en jouait. J'étais amoureuse. C'était la première fois que je rencontrais un mec, un vrai ! Il contrastait avec les gamins que j'avais connus auparavant. Il voulait qu'on se marie car il était fou de moi. J'étais réfractaire au mariage et je lui ai fait comprendre dès le départ. Mais pour lui, quand on aime une personne, c'est pour la vie. Ma conception de la vie lui déplaisait. Je ne lui ai pas caché que je l'aimais mais que je ne voulais pas d'un homme qui m'étouffe et que je souhaitais garder une certaine liberté. Et là j'ai vu un autre homme dominateur ; il m'a harcelée au téléphone pendant plusieurs semaines. J'ai retrouvé ma voiture toute taguée d'injures. Il mettait des drôles de cadeaux devant ma porte ; le premier était un petit cercueil en bois sur lequel il avait écrit : « C'est bientôt ta place ». Ensuite j'ai reçu un serpent vivant. C'est une de mes amies, que j'avais mise au courant de ma situation, qui avait récupéré le colis. Elle géra merveilleusement car mon amie Michèle s'était occupée très longtemps de serpents dans une ferme de reptiles. Et dernièrement, c'était un rat mort. J'en ai eu assez et je suis allé le voir chez lui pour lui demander d'arrêter car ce n'était plus vivable pour moi. Il m'a répondu :

« Ma poule, marie-toi avec moi, et j'arrêterai !

— Fabien tu es un grand malade, je te quitte. »

Je suis partie en croyant qu'il allait me laisser tranquille mais au contraire, la situation a empiré. Il allait voir directement mon patron pour dire que je « piquais » de l'argent dans la caisse pour me faire virer. Mais il avait oublié que j'avais pris les devants, mon patron Maurice connaissait le type d'homme qu'était Fabien et avait du répondre devant de telles accusations. En voyant que sa stratégie ne fonctionnait pas, il a poussé ses mesquineries, son harcèlement jusqu'à écrire un courrier au maire du village de mon enfance où mes parents habitent toujours. À bout de force, je me suis calfeutrée chez moi, je ne suis pas sortie pendant quarante-huit heures. Finalement c'est mon amie Michèle qui est venue m'aider pour sortir de cet enfer.

« Nadine, il faut que tu sois forte !

— Mais Michèle, ce type m'a démolie !

— On va lui faire pareil, mais on va se faire aider !

— Qui va nous aider !

— Les gendarmes. Il faut le faire, Nadine. Il est allé trop loin avec toi. Regarde-toi. Tu as beaucoup maigri et de plus tes parents se font beaucoup de soucis. Pense à ton père qui a de gros problèmes cardiaques. Jusqu'à présent, les personnes de ton entourage ont minimisé les ragots. Mais cela ne va pas durer, il faut agir. »

« — Et voilà toute l'histoire, dit Nadine aux enquêteurs.

— Avec les éléments que vous nous avez donnés, nous pouvons mieux cerner le personnage. »

L'adjudant-chef Florence entama des poursuites contre son ex-compagnon néfaste :

« Il va aller quelques années en prison.

— Ce n'est plus mon compagnon, et je ne veux plus entendre parler de lui. Il m'a détruite, et maintenant je veux pouvoir vivre normalement !

— Soyez tranquille, mademoiselle Bouquet. »

## Chapitre 2

Et voilà monsieur Riverain Fabien dans les locaux de la gendarmerie de Marseille. Il est d'un calme déconcertant qui ne surprend pas les enquêteurs, comme s'il préparait son terrain. C'est l'adjudant Duplant qui ouvrit les hostilités.

« Vous êtes monsieur Riverain Fabien !

— Oui.

— Vous savez pourquoi on vous a interpellé.

— Aucune idée...

— Je vais vous rafraîchir la mémoire : le prénom Nadine, le harcèlement, les petites annonces, la prostitution, les jeux...

— Je ne vois pas ce que vous voulez dire !

— Ça suffit, monsieur Riverain.

— Vous n'avez aucune preuve contre moi. Dans une heure, je serai dehors !

— N'y pensez pas, nous avons des témoignages et la filature que nous avons mise en place a porté ses fruits. Elle nous a permis de mieux vous connaître ! »

Les enquêteurs mirent des photos sous les yeux de Fabien afin de le faire réagir, mais « l'asticot » resta indifférent, à croire que les actes que les gendarmes lui reprochent ne l'atteignent pas.

« Ce n'est pas des preuves, je sors avec qui je veux, j'ai pas de compte à vous rendre.

— Si, quand il s'agit de harcèlement, de prostitution, et j'en passe, dit l'adjudant Duplant.

— J'ai rien fait de tout ça. Certes quand j'étais plus jeune j'ai fait des conneries comme tous les gamins, mais je me suis calmé !

— Faux, répliqua l'adjudant-chef Florence.

Quand on se penche sur votre casier judiciaire on est surpris par tous les délits que vous avez commis. Ils ont commencé dès l'âge de quatorze ans. Vous avez eu affaire au juge des enfants pour une

bagarre au collègue ; votre camarade est resté trois jours dans le coma, il n'a pas survécu tellement vous vous êtes acharné sur lui.

— J'ai payé assez cher pour mon acte.

— Connaissez-vous Amédée Amamaou ?

— Non.

— Vous mentez, monsieur Riverain. D'après plusieurs témoignages des personnes vous ont vu en compagnie d'un jeune au teint noir de type africain, âgé d'une trentaine d'années. Et toujours, d'après cette même personne, il semblerait que cet inconnu à vos yeux soit sur le territoire français depuis quelques mois.

— Dans mon travail je vois passer des tas de personnes. Je ne m'arrête pas à la couleur de leur peau. Je suis un honnête employeur.

— Puisque vous êtes si honnête que ça, expliquez-nous en quoi consiste votre travail. Et comment se fait-il que vous ayez d'énormes dettes de jeux ? »

Devant les propos des gendarmes, Fabien se sentait piégé pour la première fois de sa vie. Lui qui haïssait tous ceux qui portaient l'uniforme se retrancha dans un mutisme, car il se rendait compte que les enquêteurs en savaient beaucoup sur lui. L'interrogatoire continua, et les questions les plus impertinentes sortaient de la bouche des gendarmes. Elles rendaient Fabien nerveux, très mal à l'aise. Son visage avait tourné au rouge écarlate, il transpirait, il regardait souvent sa montre, comme s'il avait préparé quelque chose. Il ne tenait pas en place sur sa chaise, il ne regardait pas les enquêteurs en face, comme si tout ce que disaient les gendarmes était la vérité. Au bout de plusieurs heures de garde à vue, le silence de monsieur Riverain en disait long sur ses agissements. Les gendarmes mirent Fabien en cellule et le retinrent vingt-quatre heures de plus, en espérant qu'il craque.

Le capitaine Laurent demanda à ses hommes et à l'adjudant-chef Florence de faire le point sur l'enquête, de bien vouloir énumérer tous les individus concernés dans cette affaire. Les regroupements de chaque acteur étaient en dents de scie, car chaque fois que l'enquête semblait être résolue, il y avait des rebondissements qui venaient gêner les gendarmes. Il y avait une pression de la part du procureur de la République, des journalistes qui prenaient un malin plaisir à salir l'image de la gendarmerie comme :

« Les gendarmes sont-ils capables de gérer cette enquête ? »

« Vu la tournure de l'enquête, les gardes à vue sont-elles justifiées ? »

« Les suspects arrêtés sont-ils vraiment coupables ? »

« Pourquoi madame Bouquet parle maintenant ? Est-ce qu'elle veut se venger de son ex-compagnon ? »

Le capitaine Laurent est très en colère quand il lit l'article sur le journal. Il se demande s'il n'y a pas de fuites au sein de la brigade. Un jeune stagiaire demande à voir l'adjudant-chef Florence et lui explique que la fuite vient de lui :

« — Que se passe-t-il David ?

— Je sors avec Margot depuis deux semaines.

— Ce que vous faites à l'extérieur de la gendarmerie vous regarde.

— Oui, mais ma petite copine est journaliste. Elle travaille au journal *La Provence* et en bavardant j'ai donné sans le vouloir des éléments sur l'enquête en cours. Je me suis bien fait avoir !

— David, vous allez au-devant de sanctions. Vous saviez qu'en rentrant dans la gendarmerie, vous étiez tenu au droit réserve et au secret professionnel !

— Oui.

— Je suis obligé d'en référer au capitaine Laurent. C'est lui qui prendra la décision. Si vous voulez devenir vraiment gendarme, il faut respecter certaines règles. »

La nouvelle de la taupe dans la gendarmerie fut vite ébruitée. Pour certains gendarmes, David avait fait une erreur par manque de maturité ; pour d'autres, moins tolérants, David ne devrait pas être intégré dans la gendarmerie. Très vite, l'adjudant-chef Florence mit le holà aux discussions. Elle rappela à ses hommes qu'il y avait une enquête à conclure. Chacun se remit au travail mais cette enquête n'avancait guère. Toutes les pistes suivies ne donnaient pas entière satisfaction. Amédée Amamaou revenait souvent, mais impossible de savoir où il « créchait » vraiment. À croire qu'il n'avait pas de domicile fixe ou bien qu'il n'était pas aussi « *clean* » que cela. Les gendarmes eurent besoin pour leur enquête de retrouver cet individu évaporé dans la nature. Car son attitude

n'était pas claire, pas plus que ses rencontres avec des gens connus des services judiciaires. Les gendarmes savaient que l'enquête serait longue car ce protagoniste devait être le chef de ce réseau : c'est ce que pensait l'adjudant Duplant, le bras droit de l'adjudant-chef Florence. À part un nom et un prénom, le reste était difficilement explicable au stade de l'enquête. Beaucoup de points obscurs restaient sans réponse. Tous les éléments ont été repris un à un afin de retrouver la trame. Les découvertes faites par la brigade de Marseille les mettaient dans le doute, dans l'interrogation, au point qu'ils ne savaient plus trop comment conduire cette enquête.

Ce mystérieux individu était rentré en France avec des faux papiers, puisqu'au service d'immigration il n'y a pas de trace de lui !

Les enquêteurs essayaient de retracer tant bien que mal son itinéraire sur le sol français, en prenant comme piste de départ le centre hospitalier. C'est là que tout commença à la suite d'une consultation chez l'urologue alors qu'il n'avait pas de rendez-vous. Ensuite ils poursuivirent leurs investigations en reprenant chaque personne susceptible d'être coupable :

- Amédée Amamaou, le patient récalcitrant ;
- Valérie, l'aide-ménagère, et son compagnon Daniel ;
- Fabien, l'ami d'enfance de Daniel ;
- Nadine, la compagne de Fabien.

Tous les éléments mis bout à bout donnaient de maigres conclusions aux enquêteurs. Ils savaient qu'ils devraient donner beaucoup de leur temps et de l'énergie, alors ils creusaient davantage pour que l'enquête donne des résultats concluants. Les gardes à vues effectuées n'étaient que quelques gouttes d'eau de cette grande bleue, la Méditerranée dont chaque Marseillais était si fier du panorama qu'elle offrait à la troisième grande ville de France. Derrière ce joli tableau, il y avait la triste réalité des affaires courantes pour les gendarmes. Ils avaient du pain sur la planche mais les enquêteurs restaient très professionnels face aux affaires parfois très complexes, comme celle qui les occupe actuellement.

Les recherches donnaient des pistes, mais ils se heurtaient à des murs car les portes se refermaient aussi vite qu'elles s'étaient ouvertes. Cela énervait particulièrement l'adjudant-chef Florence, qui

mettait une certaine pression à ses hommes pour que l'enquête avance plus rapidement. Mais ce sac de nœuds était embrouillé par la tournure car chaque personnage était mêlé plus ou moins à des situations rocambolesques. Le dernier samedi du mois de juillet se terminait, avec toujours autant de travail pour les enquêteurs. Une dame âgée se présenta à la brigade, très apeurée. Le gendarme qui était à l'accueil comprit aussitôt que cette dame avait des problèmes, et lui demanda :

« Que vous arrive-t-il madame ?

— J'en peux plus. Je veux porter plainte contre mon demi-frère. Je suis madame Mokrani Malika.

— Asseyez-vous, je vous en prie. J'appelle l'adjudant Duplant. Il va s'occuper de vous.

— Merci. »

L'adjudant Duplant reçoit cette dame qui était visiblement très fatiguée et à bout de force, comme si quelqu'un s'était acharné contre elle.

« Je me présente à nouveau : madame Mokrani Malika, la demi-sœur d'Amédée Amamaou.

— Avez-vous une pièce d'identité ?

— Oui. »

L'adjudant s'excusa, lui demanda de patienter et quitta la pièce pour aller informer sa supérieure. Quelques secondes s'écoulèrent et Malika sentit sa pression diminuer. Enfin elle allait se libérer d'un poids accumulé pendant des mois.

« – Bonjour madame Mokrani, vous êtes la sœur de monsieur Amédée Amamaou.

— Non, sa demi-sœur !

— Nous vous écoutons.

— Je veux porter plainte contre ce voyou. Certes nous avons des liens du sang par notre père, mais il m'a traitée comme une bête. J'ai subi de la maltraitance. Amédée est le dixième enfant de cette fratrie. On s'est perdu de vue pendant cinq ans, et puis j'ai eu des nouvelles par ma belle-sœur Josiane. J'avais invité Amédée et Josiane avec quelques amis le dimanche 14 juillet : c'était mon anniversaire. La journée se passa merveilleusement, que des moments de partage et de

complicité. Depuis longtemps je n'avais pas ressenti autant de contentement. Puis aux alentours de 18 h 30 tout le monde prit congé, sauf Amédée. La fête était terminée. Mon frère souhaitait rester quelques jours avec moi, je ne lui ai pas refusé car pour moi la famille c'est important. Il se montra très avenant, et son côté enfant était intact. Il aimait me taquiner gentiment et les journées ne m'avaient jamais paru aussi courtes depuis la mort de mon époux. Mais voilà depuis une dizaine de jours, il emmenait des gens chez moi, sans me demander mon autorisation. Au début je lui ai demandé :

« — Amédée, prévien-moi quand tu emmènes des invités !

— Ma petite sœur, c'est des potes. Ils ne savaient pas où créer, ils étaient dans la rue.

— Je comprends, frère. La misère, je l'ai connue différemment et je suis prête à aider mon prochain.

— Je savais que tu serais d'accord !

Au fil du temps, je n'étais plus maître dans ma propre maison. Ça rentrait, ça sortait à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. Mes espaces de vie étaient de plus en plus réduits. Ces personnes-là déposaient leurs affaires où bon leur semblait. Aucun respect. Ils se saoulaient la gueule presque tous les soirs. Je me suis mise en colère après Amédée. Et là il m'a bousculée avec violence. Je me suis retrouvée par terre et ma tête a tapé l'angle du buffet de la cuisine. Puis je me suis évanouie. À mon réveil, je me suis retrouvée dans une cave d'une HLM à deux pâtés de ma maison. J'étais ligotée comme un saucisson, il m'avait laissé une gamelle vide et une bouteille d'eau. J'étais comme un animal abandonné. La notion du temps était interminable par cet enfermement, à mon insu. J'ai pleuré toutes les larmes de mon corps. J'ai crié mais personne ne m'entendait. Je m'interrogeais tout au fond de moi, ma maison comment je vais la retrouver !

C'était un vrai calvaire d'être traitée ainsi par un membre de sa famille. C'était inadmissible et pourtant je l'ai vécu je ne sais pas combien de jours !

— Et pendant ce temps, votre frère et ses potes ont pris possession de votre maison !

— Oui

— Comment êtes-vous sortie ?

— Grâce à des gamins qui jouaient dehors. Leur ballon a tapé contre la porte et là j'ai crié de toutes mes forces « Aidez-moi ».

Surpris, les enfants ont alerté leurs parents qui ont pensé au début à une plaisanterie. Ils sont venus me délivrer en ouvrant la porte de cette cave maudite. Ils étaient outrés de voir dans quelles conditions on me traitait.

— Et après qu'avez-vous fait ?

— Une dame et un monsieur m'ont invitée jusque chez eux, j'avais du mal à marcher, mes jambes ne me portaient plus tellement j'étais faible. Je suis restée un jour chez ces personnes. Je ne voulais pas les déranger davantage. Ils m'ont accompagnée à la gendarmerie puis ils sont partis, à ma demande. Voilà toute l'histoire. J'ai peur de retourner dans ma maison. Je ne veux pas revivre cet enfer. Vous savez, je ne suis pas mauvaise, j'ai le cœur sur la main et mon demi-frère en a profité. Aidez-moi, attrapez-les !

— Nous allons nous occuper de vous. D'abord, vous devrez aller à l'hôpital pour faire quelques examens afin de voir si tout va bien. Nous vous accompagnerons, soyez tranquille. »

Malika voulait rentrer chez elle, mais les gendarmes ne lui conseillèrent pas tant qu'ils n'avaient pas coincé son demi-frère et sa bande de voyous. Dans la même journée l'adjutant-chef Florence et ses hommes partirent dans les quartiers du 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Arrivés sur les lieux, ils s'aperçoivent de la fumée sortir d'une fenêtre visiblement restée entrouverte. Aussitôt les pompiers furent avertis et ils maîtrisèrent rapidement le début d'incendie. Ce dernier semblerait avoir été causé par une cigarette certainement mal éteinte par les occupants qui devaient être dans un état second, comme l'avait décrit madame Mokrani dans son dépôt de plainte !

Quand les gendarmes ont pu entrer dans la maison de madame Mokrani, ils ont constaté un désordre important, des bouteilles d'alcool, des cigarettes plus que douteuses dans chaque pièce, de la vaisselle cassée, un sac à main vide de son contenu au sol. « Peut-être que le demi-frère et sa bande de potes cherchaient de l'argent » supposèrent les enquêteurs.

Ils continuent leur recherche et tombèrent sur un article de journal de juillet 2016 « Une agression d'une personne âgée dans le Jardin de la Fontaine à Nîmes », et d'après les éléments relatés, il s'agirait du méfait d'un homme de type africain, d'une trentaine d'années. Toutes ces similitudes rendent l'enquête encore plus complexe aux yeux des gendarmes. Tout en continuant leurs investigations pour retrouver les traces d'Amamaou et sa bande de profiteurs, ils découvrent du sang. En déplaçant des cartons ils découvrent deux cadavres. Un portefeuille traîne auprès d'eux, vide, peut-être pour cacher l'identité des victimes. Mais pas de trace du frère de madame Mokrani ; il s'est volatilisé comme s'il avait eu l'intuition de voir débarquer la maréchaussée. Mais en regardant de plus près, l'adjudant-chef Florence voit une trace de main sur une table basse qui pourrait fournir une empreinte exploitable. Elle demande à Régis, le gendarme de la scientifique, de la relever afin de la comparer à celles du fichier national. Ils ne furent pas déçus, l'empreinte relevée sur la table s'est mise à parler : c'est celle d'un jeune homme de seize ans, prénom Claude Ciolfi, connu des services de gendarmerie pour vols, violence, viol, état d'ivresse sur la voie publique. À la suite de cette nouvelle piste l'adjudant-chef Florence demanda d'aller chercher ce jeune homme. Le hasard fit bien les choses : il habitait à quelques mètres de la maison de madame Mokrani. La sœur de Claude reçut les enquêteurs et, sans perdre de temps, l'adjudant-chef Florence demanda à voir Claude Ciolfi. Nathalie ne fut pas surprise de voir les gendarmes débarquer. Elle s'empressa de leur dire :

« Depuis le décès de notre mère et notre frère, Claude fait plein de conneries, j'ai beau le raisonner mais il ne m'écoute pas.

— Où est votre frère ?

— Il dort »

Aussitôt les enquêteurs prennent possession de la chambre du jeune homme qui montra une certaine résistance vis-à-vis des forces de l'ordre. Très vite maîtrisé, il se retrouva au sol, les mains menottées derrière le dos. Nathalie était prostrée devant l'attitude de son frère qui semblait prendre avec légèreté les actes qu'il aurait accomplis, selon les dires des gendarmes.

« Tu bousilles toute la vie de la famille, s'exclama Nathalie.

— Tu parles d'une famille ! Regarde-toi, Nathalie. Tu travailles toute la semaine pour un salaire de m...

— Certes, c'est un salaire de misère mais cela nous aide à vivre.

— Je veux plus de cette vie minable !

— Regarde où ça t'amène de faire des conneries. Tu vas finir en prison. C'est quand que tu prendras du plomb dans la tête ? »

Claude regarda sa sœur sans rien dire. Il sait que Nathalie ne veut que son bien, mais il ne l'entend pas de cette oreille car ses ambitions ne sont pas les siennes. Il préfère se servir chez les autres, sans scrupule : c'est sa devise. Pour lui, il veut tout, tout de suite et sans effort. La jeune femme se mit à pleurer en voyant le seul membre qui lui restait de sa famille partir menotté avec les gendarmes. Le jeune homme restait de marbre, comme si rien ne le touchait. Arrivé à la brigade, il fut installé immédiatement dans le bureau de l'adjudant-chef Florence et l'interrogatoire commença :

« Que faisiez-vous dans la maison de madame Mokrani ?

— Rien du tout, puisque j'y étais pas !

— Vous mentez. Nous avons retrouvé vos empreintes sur une table basse. »

Claude continuait à nier tous les faits qu'on lui reproche. Pour lui c'est un jeu et ça l'amuse. Mais les gendarmes n'apprécient pas du tout son humour à deux balles. L'adjudant Duplant se mit en colère et le mit devant ses responsabilités. Et là le jeune craque, lui qui jusqu'à présent faisait le beau devant les forces de l'ordre, il rabaissa son caquet et se mit à parler :

« Oui je suis rentré chez cette dame, je la connais pas !

— Pourquoi êtes-vous entré dans cette maison ?

— Je suis allé me promener pour changer d'air, car je m'étais égueulé avec ma frangine. Et par hasard je suis passé devant cette maison. Une fenêtre était restée entrouverte, j'y suis rentré. Il y avait trois cents euros déposés sur une petite table. Je les ai pris puis je me suis barré.

— Avez-vous vu quelqu'un dans la maison ?

— Il y avait personne. Mais par contre il y avait des verres cassés. Je me suis blessé à la main en prenant le pognon !

— Quelle heure était-il quand vous êtes ressorti de la maison de madame Mokrani ?

— Aucune idée, j'ai pas de montre. Pour moi l'heure n'a pas d'importance. Je vis comme bon me semble, je n'aime pas les règles.

— Mais monsieur Ciolfi, répliqua l'adjudant-chef Florence, vous ne croyez pas qu'il serait temps de grandir dans votre tête. Votre casier judiciaire est long comme mon bras. La vie n'est pas une permanente récréation. On ne fait pas n'importe quoi, il y a des règles à respecter.

— J'entends ma sœur Nathalie quand vous parlez ainsi. Vos leçons de morale, vous les mettez là où je pense ! »

À la suite de cet interrogatoire, le jeune homme fut mis en cellule, avec une comparution prévue le lendemain devant le juge des enfants. Pour l'adjudant-chef, Claude est fragile psychologiquement à la suite d'évènements familiaux qui l'auraient bouleversé et plongé dans la délinquance.

Que de rebondissements dans cette enquête qui donnait du fil à retordre aux gendarmes, mais ils ne perdaient pas espoir de retrouver monsieur Amédée Amamaou. Chaque piste fut plus approfondie afin de tenter d'éclaircir les points très ambigus de cette affaire qui mobilisait trois gendarmes à temps plein. Les écoutes téléphoniques, les surveillances, les nombreuses gardes à vue constituaient un gros dossier, sans pour autant découvrir le vrai coupable. Alors que les recherches étaient au point mort, l'adjudant Duplant se mit à creuser du côté de la famille Ciolfi. Il découvre qu'en 2016 toute la tribu habitait à Nîmes, non loin du Jardin de la Fontaine où s'était déroulée l'agression de cette personne âgée. L'enquêteur poursuivit ses investigations et, bingo, le père a fait de la prison pour escroquerie à l'assurance. L'adjudant-chef Florence fut mise au parfum, satisfaite de cette avancée. D'autres évènements ont fait que l'enquête prenait une autre tournure.

Claude âgé de huit ans a vu sa mère poignardée sous ses yeux par son père qui était sous l'emprise de l'alcool. L'adjudant-chef Florence avait eu le flair devant la situation du jeune Claude. Au fil du temps l'ambiance était devenue néfaste pour le reste de la famille, car la violence était quotidienne. Le père de famille se terrait

davantage dans l'alcoolisme, comme si c'était un moyen de supporter cette vie qui ne leur apportait que désolation et enfer. Tout en continuant leurs recherches, ils s'aperçoivent qu'il y a des similitudes qui ne leur ont pas échappé. Madame Mokrani a été mariée pendant près de trente-cinq ans au beau-frère du père de Claude et de Nathalie, l'addiction d'alcoolisme abusif. Malika est donc la tante de ce jeune homme de seize ans. Est-il possible que Claude ne connaisse pas Malika ?

Cela laisse les enquêteurs en pleines interrogations, d'autant que Nathalie et Claude ont été placés d'office en famille d'accueil par le juge des enfants, à la suite de mauvais traitements par leur père Hamed. Quelque temps après, celui-ci a été retrouvé mort dans un wagon de marchandises. Mais l'histoire ne s'arrête pas là puisque la même année, la belle-sœur de Malika, Josiane, se manifesta auprès des enfants de leur père Hamed pour réclamer la part d'héritage de sa sœur, car depuis des années elle se sent lésée, rejetée par sa famille. Elle estime avoir des droits sur les biens que sa sœur avait apportés dans son mariage avec Hamed puisqu'ils lui avaient volé sa part pour faire construire leur résidence principale. D'après les éléments de l'enquête, il semblerait qu'elle ait touché une certaine somme d'argent qu'elle aurait flambé au casino.

Elle voudrait à tout prix récupérer son bien. Les échanges familiaux ont été tendus, allant jusqu'à des menaces de mort. Bien entendu les enquêteurs ne prennent pas ces révélations à la légère. Ils convoquèrent madame D'Alleto Josiane à la brigade de gendarmerie du 15<sup>e</sup> arrondissement mais elle ne se présenta pas. Les enquêteurs allèrent la quérir à son domicile où personne ne répondit. Alors qu'une voisine nettoyait son devant de porte, l'adjutant-chef Florence vient vers elle pour des renseignements :

« Bonjour madame, nous cherchons madame D'Alleto. Habite-t-elle bien dans ce quartier ?

— Oui, mais elle est partie depuis une bonne semaine.

— Comment le savez-vous ?

— Son époux était l'entraîneur de rugby de mon fils. Dans une discussion il lui a dit qu'ils souhaitaient repartir à Saint-Honorine-la-Guillaume, dans la Normandie.

— Merci madame. »

Ce contretemps énerva au plus haut point l'adjudant-chef Florence. Elle prit contact rapidement avec ses collègues de Normandie. Cette enquête était un vrai labyrinthe pour les enquêteurs, du moins pour les trois gendarmes en charge de celle-ci depuis plusieurs mois. Quand ils pensaient arriver au but, il y avait une autre direction qui se dessinait à l'horizon et, à nouveau, ils reprenaient point par point tous les indices qui s'avéraient toujours insuffisants. Encore sans nouvelles de monsieur Amédée Amamaou. Cela devenait pesant d'autant plus que les enquêteurs concernés travaillaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à tour de rôle.

Ce lundi, aux alentours de 6 h 30, les frères Félix et Gaston prirent la mer, direction cap sud des calanques de Marseille. La mer était calme et la grande bleue se réveillait, tout était magique et tranquille pour les deux pêcheurs. Gaston arrêta le moteur du bateau une fois atteint l'endroit stratégique pour une bonne pêche. Fins connaisseurs de la mer, il faut dire que Félix et Gaston étaient la quatrième génération d'une famille de pêcheurs et la pêche n'avait pas de secret pour eux, car ils sont nés dedans, un peu comme la potion magique dans « Astérix et Obélix ». Les deux hommes avaient préparé la veille leur matériel, la palangre pour une meilleure pêche. Félix fit de bonnes prises, de nombreux poissons remontés de ses filets : daurades, congres, moussettes remplirent largement le bac prévu à cet effet. Les deux frères étaient partis du port depuis trois heures, il était temps de rentrer au bercail. Alors que Gaston allait remettre en route le moteur du bateau, un bruit sourd monta de la coque du bateau. Sur le moment, Félix et Gaston pensèrent à un gros poisson, mais pas du tout ! Le frère aîné se pencha par-dessus le garde-corps et vit un corps flotter ! Certainement que la houle des jours précédents a fait dériver le pauvre malheureux vers les Calanques ! Spontanément Gaston se jeta à l'eau pour lui porter secours. Félix contacta par radio la brigade fluviale de Martigues.

## Chapitre 3

À leur arrivée, les gendarmes n'ont pu que contacter le décès de cet homme. Sur place les enquêteurs font les premières constatations ; d'après les éléments visibles, cet inconnu s'est défendu, mais tout fait penser que cet homme est resté beaucoup de temps dans l'eau. Les gendarmes recherchent dans ses poches des papiers d'identité et ils tombent sur des papiers pliés en quatre, intacts.

« Il semblerait qu'ils aient résisté à la flotte » dit le gendarme Romain en prenant soin de l'indice qu'il mit dans une pochette en plastique. Il les séchera plus tard afin de les exploiter ! Pendant ce temps les deux frères sont interrogés par les gendarmes, ils leur donnent des détails de la découverte de ce corps. Félix et Gaston se rappelleront leur matinée !

Une enquête est ouverte, une autopsie est pratiquée et révèle les conditions de la mort de cet homme : beaucoup d'hématomes sur le corps, des traces de piqûres aux deux bras, les poignets et les chevilles attachés. C'est si visible que son état cutané est inflammatoire, il a subi plusieurs opérations. Mais le médecin légiste contacte à l'autopsie qu'on lui a prélevé des organes : le cœur et les reins. S'agirait-il d'un trafic d'organes humains ? Seule l'investigation des enquêteurs pourra fournir des réponses. Présentement ils ne connaissent pas l'identité de cet homme. Des similitudes intriguent la brigade fluviale qui se met en rapport avec la brigade du 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. C'est le capitaine Laurent qui reçoit l'appel du capitaine Boulet, commandant de la brigade fluviale de Martigues. Il explique en quelques mots que l'homme trouvé mort aux abords des calanques pourrait être le mystérieux inconnu qu'ils recherchent en vain depuis des mois. À la suite de cette nouvelle information l'adjudant-chef Florence et ses hommes se rendent à Martigues. Entre-temps le gendarme Romain a pu connaître l'identité du noyé ; les papiers pliés en quatre étaient plastifiés et ont donné leur verdict : c'est Amédée